**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

**Band:** 44 (1964)

**Heft:** 1: La Suisse et la négociation Kennedy

Rubrik: En bref... la Communauté économique européenne

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# EN BREF... La Communauté économique européenne

#### Victoire pour M. Mansholt -

L'événement dominant du dernier trimestre a évidemment été le « marathon » de décembre qui s'est terminé par l'adoption des règlements sur le riz, la viande bovine et les produits laitiers. 85 % de la production agricole des six pays seront désormais soumis aux directives de M. Mansholt à Bruxelles. La question épineuse des prix agricoles n'est cependant pas définitivement réglée : certains produits déjà soumis à la règlementation communautaire tels que les œufs sont l'objet de mesures de sauvegarde et de contestations à l'échelon ministériel, ce qui montre que la mise en pratique de la politique agricole commune n'est pas toujours chose facile.

#### La « relance » n'a pas eu lieu

Après le succès du « marathon » bruxellois, d'aucuns espéraient, pour le début de l'année 1964, une vigoureuse « relance » de l'union politique jadis souhaitée par le Président de Gaulle. Or, après deux mois de tâtonnements et de conversations nouées par M. Erhard notamment, les possibilités pratiques d'aboutir doivent être considérées comme aléatoires. Le fossé qui sépare les conceptions françaises de celles des Hollandais reste très large; les petits pays du Bénélux continuent à souhaiter la participation du Royaume-Uni à l'union politique projetée; or, celle-ci est suspendue, entre autres, aux résultats des prochaines élections anglaises.

#### Fusion et confusion

A défaut de véritable « relance » politique, les Six semblent se rabattre actuellement sur le projet plus modeste, plus rapide à réaliser, de la fusion des exécutifs de la C.E.E., de l'Euratom et de la CECA. Tous les pays sont en principe d'accord sur l'utilité d'une telle fusion. Cela est vrai aussi pour le Luxembourg qui désire cependant obtenir des compensations adéquates pour le départ inévitable de l'administration de la CECA. Faute de compromis sur ce sujet, tout le projet de fusion risque d'être bloqué. Pour le moment, il y a plus de confusion que de fusion et il faudra sans doute encore de longs palabres pour sortir de l'impasse.

#### Vers une nouvelle accélération? -

Copiant l'exemple donné l'année passée par M. Schröder, le ministre allemand Schmücker a présenté en février à Bruxelles une sorte de « programme d'action » pour l'année en cours. Les Allemands insistent notamment sur l'importance du « Kennedy-round » à Genève, sur l'harmonisation fiscale et la coordination des politiques budgétaires et conjoncturelles. M. Schmücker a également lancé l'idée d'une nouvelle accélération du désarmement douanier à la fin de l'année 1964. Cette suggestion a immédiatement été reprise par le Président Hallstein qui parle d'une « double accélération », selon laquelle les droits internes des six pays seraient complètement supprimés d'ici le ler janvier 1966. On en discutera plus tard.

#### L'ennemi actuel nº I : l'inflation -

La hausse des prix perceptible dans tous les pays de la C.E.E., notamment en Italie et en France, constitue aujourd'hui une sérieuse préoccupation pour les responsables du Marché commun. Dans un discours très écouté au Parlement européen, M. Marjolin a attiré l'attention de l'opinion publique sur ce problème. Peu après, M. Schmücker, le ministre allemand de l'économie, a ouvertement proclamé à Bruxelles que les autorités de Bonn sont impuissantes à lutter contre une inflation importée d'autres pays du Marché commun. La Commission a entendu cet appel et a convoqué pour la mi-avril une sorte de « sommet économique des Six » où l'on décidera des mesures à prendre en commun contre l'inflation menaçante.

## Kennedy-round et droits sur l'acier -

Sur le plan des relations extérieures, la Communauté a réalisé peu de progrès. Les négociations avec Israël sont bloquées depuis de longs mois. Les pourparlers avec l'Autriche n'ont pas encore sérieusement commencé. La candidature de l'Espagne se heurte à de sérieuses réserves d'ordre psycho-politique. L'intérêt des uns et des autres continue à se concentrer sur la préparation du « Kennedy-round » au GATT à Genève. La formule des « disparités » proposée par les « Six » ne plaît pas aux Américains qui ont fait des contre-propositions : nul ne sait encore si Européens et Américains pourront finalement se mettre d'accord. Le tableau a été assombri en début d'année par le relèvement unilatéral des droits de droits des six pays sur l'acier, qui n'est cependant qu'une mesure provisoire d'ordre tactique.